



Département du Bas-Rhin - Arrondissement de Strasbourg-Ville

COMMUNE DE MUNDOLSHEIM

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27 novembre 2023

Nombre de conseillers élus : 27

Nombre de conseillers en fonction : 27

Nombre de conseillers présents : 23

Nombre de procurations : 4

Date d'affichage de la convocation : 21.11.2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-sept novembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Mundolsheim était assemblé en séance ordinaire en salle du Conseil de la Mairie de Mundolsheim, après convocation légale envoyée le vingt-et-un novembre deux mil vingt-trois, sous la présidence de Madame Béatrice BULOUE, Maire.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

Nicolas SCHMITT – Cathie PETRI – Gérard CONRAD – Doria BOUDJI – Serge KURT – Nathalie MAUVIEUX - Laurent GUILLO – Armand RUPP – Laurent BAYARD – Eric THOMY – Eric LEHMANN – Jean-Claude WORRINGEN – Valérie GUERALT – Sylvie RISSE – Sébastien BOUREL - Julie LINGELSER – Sophie DIEMER – Henri BECKER – Lydie MOUGEL – Hervé DIEBOLD – Désirée HUBER – Philippe ROSER

Étaient absents excusés représentés :

Madame Elisabeth DEISS donne procuration de vote à Monsieur Serge KURT
Madame Annick MARTZ-KOERNER donne procuration de vote à Madame Béatrice BULOUE
Madame Ornella PFEIFFER donne procuration de vote à Monsieur Nicolas SCHMITT
Monsieur Grégory RICHERT donne procuration de vote à Monsieur Henri BECKER

Le quorum étant atteint, Madame Béatrice BULOUE, Maire, ouvre la séance

Le Maire :

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte

Informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois

Transmis au Représentant de l'Etat le 30 novembre 2023

Publié sur le site internet de la commune le 30 novembre 2023

Le Maire, Béatrice BULOUE

9. Affaires foncières : donation de la parcelle 90 en section 10 par un particulier à la commune

Conseillers
élus : 27

Conseillers
en fonction : 27

Conseillers
présents : 23

Conseillers
absents : 4
dont 4 avec procuration

Mme KOHLER a fait part de son souhait de faire donation à la commune de la parcelle 90 en section 10.

Cette parcelle se situe au lieu-dit « Grosse Werbmatt » et constituerait une réserve foncière pour la commune de Mundolsheim.

Le Conseil Municipal,

après en avoir délibéré,

- ACCEPTE la donation de la pleine propriété de la parcelle 90 en section 10, d'une contenance de 12,30 ares de la part de Mme KOHLER, née le 4 juillet 1941.
Les frais de notaire afférent à cette donation seront à charge de la commune de Mundolsheim.
- AUTORISE Madame le Maire ou son.s.a représentant.e l'acte de donation à intervenir qui seront dressés par l'étude notariale de Maître CALDEROLI-LOTZ.

ADOpte A L'UNANIMITE
Par 27 Voix pour

Mundolsheim, le 30 novembre 2023

Le Maire,



Béatrice BULOUE

Le secrétaire de séance,

Cathie PETRI